



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

finances

Question écrite n° 104648

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les emprunts toxiques contractés par les collectivités locales. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière et si le Gouvernement entend procéder à la création d'une structure de défaisance pour l'ensemble de ces emprunts.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104648

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3548

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)